



### Le gardien de la paix

Vous êtes jeune, dynamique et motivé, responsable et avez le goût de l'action et des relations humaines. Le travail en équipe vous attire et vous souhaitez contribuer à cet enjeu majeur qu'est la sécurité de nos concitoyens. La police nationale peut alors vous accueillir parmi ses gardiens de la paix. Chaque année, de nombreux jeunes français, âgés de 17 à 35 ans, titulaires du baccalauréat, sont admis aux concours de gardien de la paix. Ce policier, agent d'autorité, exerce ses fonctions au contact direct de la population, dans des contextes variés et quelquefois sensibles. Il est connu de tous, sur la voie publique, en intervention ou dans le renseignement, au cœur des enquêtes les plus délicates ou en protection. La police nationale offre de nombreux débouchés en son sein. Elle vous surprendra par la diversité des activités et des missions : la sécurité des personnes, des biens et des institutions, le contrôle des frontières, la lutte contre la grande délinquance, la drogue, le terrorisme, le maintien de l'ordre public ou la formation. Chacun d'entre vous peut y trouver sa place, évoluer et manager sa carrière. (Extrait brochure Onisep)